## Initiatives ministérielles

tients de voir le député se rasseoir. Ce n'était certes pas mon cas parce que je respecte beaucoup mon vis-à-vis.

Malheureusement, certaines de ses affirmations n'étaient pas, comment dirais-je, conformes aux faits, entre autres, en ce qui concerne le régime de retraite des députés. En effet, il a soutenu que, pour chaque dollar qu'un député cotise au régime, le contribuable en verse sept. Ce rapport de sept dollars contre un m'apparaît complètement farfelu.

J'ignore comment il en est arrivé à ce raisonnement et j'aimerais bien qu'il nous donne des explications. Il a ensuite mentionné que les prestations du régime n'étaient pas assujetties à l'impôt et que les sept dollars contre un que cotise le gouvernement devraient l'être. Il y a peut-être des comptables qui ont plus d'imagination que d'autres et qui vont faire les calculs des réformistes quand ils recevront les prestations du régime. Pour l'instant, je ne reçois aucune prestation et j'ignore si j'en recevrai un jour. J'entends toutefois payer mes impôts et je suis certain que les anciens députés libéraux qui sont aujourd'hui à la retraite paient des impôts sur les prestations qu'ils reçoivent. Ces prestations sont assujetties à l'impôt. Je voudrais donc que le député nous explique pourquoi ces prestations ne seraient pas imposables et pourquoi il fait valoir une idée fausse auprès des Canadiens. Je choisis mes mots pour ne pas être discourtois.

## • (1325)

Je voudrais aussi qu'il traite d'une autre question. Le député a déclaré vouloir un revenu annuel garanti. Nous l'avons entendu le dire. J'appuie cette proposition. Il a d'abord affirmé que nous devrions recevoir un revenu annuel garanti et, ensuite, que nous devrions mettre un terme à l'universalité des pensions. Comme le principe d'universalité ne s'applique qu'aux pensions de base, il s'agit là d'une forme de revenu annuel garanti pour des gens qui ont atteint un certain âge.

Je ne comprends pas pourquoi le député en arrive à formuler ces deux propositions. D'après moi, il n'est pas raisonnable de suggérer de mettre fin à l'universalité et de la remplacer par un régime que le député a qualifié de revenu annuel garanti. Cela n'a pas de bon sens et je ne comprends pas vraiment la différence quand on pense à ceux qui ne reçoivent que le strict minimum. Il pourrait peut—être s'expliquer devant tous les députés.

M. Silye: Tout d'abord, monsieur le Président, je tiens à dire que le nouveau parlementaire que je suis a vite saisi ce que font les plus expérimentés. Ils aiment déformer les choses. Quoiqu'on puisse dire, ils déforment et dénaturent nos propos, comme l'a fait le député d'en face lorsqu'il a dit que j'étais pour l'établissement d'un revenu annuel garanti. Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que nous pourrions envisager cela. J'ai dit que nous avions un gros problème et que nous pourrions envisager une telle solution.

Ensuite, les députés d'en face, et en particulier le ministre du Développement des ressources humaines et le ministre des Finances, ont accusé la députée de Calgary-Nord d'avoir affirmé, au cours du débat sur la politique sociale, que, pour atteindre ses objectifs en matière de réduction du déficit, le gouvernement fédéral devrait réduire ses dépenses non pas de neuf milliards de dollars, comme on le prétend aujourd'hui dans les journaux, mais de 15 milliards de dollars au cours des deux ans et demi à trois ans qui viennent, et que c'est ce que notre représentant au comité a fait valoir au cours d'une conférence de presse.

Chaque fois qu'il en a l'occasion et pas seulement à la période des questions, le gouvernement dit que le Parti réformiste recommande que l'on réduise de 15 milliards de dollars le budget des programmes sociaux. Ce n'est pas vrai. Le gouvernement luimême recommande de le réduire de neuf milliards de dollars. Il ne le dit pas, mais des notes secrètes à cet effet circulent entre les ministres. Le gouvernement ne dit pas toute la vérité à la population. Il aime déformer la réalité.

Hier, le député de Calgary-Ouest a demandé d'admettre qu'il n'est pas possible de franchir un abîme en faisant deux petits bonds. Le ministre des Finances a immédiatement répliqué, laissant entendre, à mon sens, qu'il valait mieux le faire en un. Qu'a-t-il voulu dire au juste? Il déforme la réalité aux dépens des Canadiens. Il se dit que les Canadiens sont naïfs et qu'ils vont l'écouter lorsqu'il dit qu'il a un bon programme et qu'il peut l'exécuter, que contrairement aux réformistes, les libéraux n'auront pas besoin de deux bonds. Il n'a rien compris, comme c'est toujours le cas avec les libéraux. De la même manière, le whip du gouvernement n'a pas compris ce que j'ai dit au sujet des impôts et du régime de retraite des députés.

Il se peut que j'aie dit que les contribuables versent sept dollars pour chaque dollar cotisé par les députés, mais si je l'ai dit, j'ai eu tort, car ce n'était pas exact. Ce n'était pas autant. Ce qui est vrai, c'est que les députés ne contribuent pas à leur régime de retraite dans la même proportion que ne le fait le gouvernement en notre nom. La contribution de l'État n'est pas trois fois plus élevée.

Elle comporte deux volets, un de 4 p. 100 et un de 7 p. 100. Celui de 7 p. 100 ne correspond pas au régime de pension comme tel, mais à l'allocation annuelle enregistrée, peu importe ce que cela signifie, je ne connais même pas le sigle, c'est tellement compliqué, mais tout cela fait que la contribution de l'État, donc des contribuables, est sept fois supérieure à celle des députés. Si le député veut réfuter cette affirmation, il peut le faire n'importe quand.

## • (1330)

Voilà comment un parti politique dénature les faits dès qu'il prend le pouvoir. Je n'arrive pas à comprendre cela. Dans le secteur privé, je ne gagnerais rien à déformer les faits. On me lancerait des oeufs et me fermerait la porte au nez à ma prochaine visite. C'est peut-être pour cela que les Canadiens ne réélisent jamais le gouvernement en place. Les électeurs s'aperçoivent que les dirigeants politiques disent une chose lorsqu'ils sont dans l'opposition, mais tout le contraire lorsqu'ils sont portés au pouvoir.